

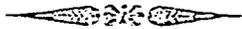
cruelles de la vie. Ce pieux ecclésiastique, touché d'un zèle ardent pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, après avoir renoncé à la prébende canoniale qu'il possédait, dans le chapitre de l'Église métropolitaine de Reims, pour se dévouer tout entier à l'éducation chrétienne de la jeunesse; après avoir consacré sa vie à former les mœurs de l'enfance à la pratique des préceptes de l'Évangile, en formant ses disciples à l'art difficile de l'enseignement; après avoir brillé comme un flambeau dans l'Église de Dieu par l'exercice de toutes les vertus, et s'être enrichi de l'abondance des dons célestes, expira doucement, consumé comme un holocauste à la gloire de son Sauveur, le jour mémorable du Vendredi-Saint, 7 avril 1719. Et, bien que plus d'un siècle se soit écoulé depuis, la réputation de sainteté qu'il laissa en mourant s'est conservée, s'est accrue et s'est même étendue si loin, que presque tous les évêques et archevêques du royaume de France et plusieurs de ceux d'Italie ont adressé au Saint-Siège des lettres postulatatoires pour qu'il fût procédé, selon l'usage établi, à l'examen de la cause du serviteur de Dieu, afin d'obtenir sa béatification. C'est pourquoi il a été dressé des informations, par les ordinaires de Paris, de Reims et de Rouen, sur la réputation de sainteté, sur les vertus et sur les miracles dudit JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE; et il est résulté de ces enquêtes des preuves éclatantes de tous les faits ci-dessus, comme il est rapporté dans les procédures présentées à la sacrée congrégation des Rits. Toutes les pièces relatives à cette affaire ayant été examinées avec soin, et la sacrée congrégation ayant pris en considération l'humble supplique qui lui a été adressée, elle s'est assemblée au palais du Vatican, dans le lieu ordinaire de ses séances, au jour qui avait été fixé, pour entendre le rapport de Son Em. Rév. le cardinal Constantin Patrizi, faisant les fonctions de rapporteur, en l'absence de Son Em. Rév. le cardinal Alexandre Spada, lequel a proposé la question suivante : *Y a-t-il lieu de signer l'ordonnance pour l'introduction de la Cause, dans le cas et pour le but dont il s'agit ?* Après quoi le R. F. André-Marie Fratini, promoteur de la sainte foi, ayant donné son avis de vive voix et par écrit, la sacrée congrégation, après avoir mûrement examiné l'affaire selon les formes prescrites, a répondu : *Il y a lieu de signer l'ordonnance, s'il plaît à Sa Sainteté*, le 11 avril 1840....

« Sa Sainteté a favorablement accueilli la demande faite pour l'introduction de la cause du vénérable serviteur de Dieu, JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, ci-dessus nommé, et a signé le présent décret de sa propre main, le 5e jour de mai 1840. »

Par suite de ce décret, la congrégation des Rits a fait procéder à une nouvelle enquête portant le nom de *Processus apostolique*.

Ces nouvelles informations ont été faites Rome, et le Souverain-Pontife vient d'approuver un décret touchant la renommée de sainteté de vie, de vertus et de miracles, en général, du susdit vénérable serviteur de Dieu.

Le Procès apostolique, ordonné par la sacrée congrégation des Rits, se poursuit, avec tout le zèle et toute l'exactitude que l'on peut désirer, à Paris, à Rome et à Reims.



Nous lisons dans l'*Union Catholique* :

« Nous recevons sur la guérison miraculeuse qui vient d'avoir lieu à Plombières des détails très-circunstanciés, qui nous sont écrits par un témoin oculaire. Voici la lettre qui les contient :

« Plombières, ce 14 décembre 1842.

« Monsieur le Rédacteur,

« Marie-Anne Pierre était malade depuis sept ans. Il y en avait quatre qu'elle ne sortait plus de son lit, où elle souffrait un douloureux martyre, par suite d'un refroidissement qui avait amené une grave perturbation dans les entrailles ou dans l'estomac, souvent dans les deux régions à la fois. Eu d'autres moments, ces douleurs se fixaient plus particulièrement sur la poitrine, ou bien elles montaient à la tête, pour y causer, comme partout, les sensations les plus aiguës. A ces souffrances de premier ordre, se joignait une toux sèche, qui la tourmentait presque sans relâche. Et pour surcroît, les nerfs étaient devenus tellement irritables, qu'au moindre coup frappé sur sa frêle organisation par le bruit le plus léger, elle éprouvait des secousses violentes et convulsives.

« Dieu, qui voulait l'éprouver de toutes manières, lui a demandé le sacrifice de presque toutes ses facultés corporelles. D'abord, il lui avait ôté l'usage de ses jambes; elle se trouvait depuis longtemps dans l'impossibilité de faire un seul pas. Peu après, il l'avait privée de la consolation de se faire entendre; sa parole était si faible, qu'il fallait coller l'oreille à ses lèvres pour la comprendre. Enfin, il l'avait frappé dans l'organe de la vue, dont la délicatesse extrême ne pouvait supporter la présence de la lumière, la forçant à tenir constamment ses paupières abaissées.

« Cette infortunée a passé six semaines de suite sans prendre de nourriture. Un peu d'au sucrée fut tout ce qui l'empêcha, pendant ce long période, de mourir d'inanition. Indépendamment de cette diète phénoménale, elle vivait ordinairement de si peu, que l'on concevait à peine comment une si petite quantité de nourriture pouvait suffire à prolonger son existence. Affaiblie, d'un côté, par la privation de nourriture, elle ne l'était pas moins, d'un autre, par la perte du sommeil; ses nuits n'étaient plus qu'une insomnie continuelle. Si par fois, cédant à un besoin impérieux, elle s'assoupissait un instant, des rêves affreux l'agitaient péniblement et la réveillaient dans les angoisses; ce repos trompeur n'aboutissait donc qu'à la briser de fatigue.

« Les médecins de Plombières, dont on ne peut assez louer la tendre sollicitude envers les malheureux, lui ont tous donné des soins. Ils ont épuisé sur elle tous les traitements que la science indique. Vains efforts! la maladie semblait se jouer de tous les remèdes. Des médecins étrangers, à la prière de quelques gens de bien, lui ont à leur tour témoigné un charitable dévouement. Hommage leur soit rendu, ainsi qu'à leurs confrères de Plombières! Ils ont tous, tantôt de concert, tantôt séparément, travaillé avec zèle au soulagement d'une grande infortune. Mais, il faut le dire, puisque la vérité l'exige, de toutes ces tentatives, il n'est pas sorti une lueur, une apparence de guérison. L'un de ces médecins, effrayé sans doute des difficultés que lui présentait l'état anormal de cette malheureuse fille, alla jusqu'à dire, en l'abandonnant à son malheureux sort, qu'elle ne tenait plus à la vie que par la tête.

« C'est en face de cette désolante perspective de souffrances sans remède, que se trouvait Marie-Anne Pierre, lorsque la nouvelle du miracle de Nice fit naître le désir de la sauver par l'intercession de Dom Gaspar del Bufalo. Le plan d'une neuvaine est bientôt tracé en l'honneur du nouveau thaumaturge qui a déjà réjoui l'Église par les œuvres merveilleuses. Plusieurs personnes s'empressèrent d'y prendre part. Le neuvième et dernier jour, elles devaient communier à une messe qui serait célébrée à l'intention de la malade, et la recommander au précieux Sang de Notre-Seigneur, pour imiter en ce point la dévotion favorite du pieux serviteur de Dieu.

« Le 10 novembre, à l'approche de la nuit, lorsque les prières de la neuvaine prirent pour la première fois leur essor vers le ciel, la position de celle qui en était l'objet s'aggrava sensiblement. Il se passa en elle quelque chose d'étrange. Il lui semblait éprouver des tourmens jusqu'alors inconnus. On la vit mourante les jours suivants. D'effrayans symptômes firent même juger plusieurs fois qu'elle était morte. Lorsqu'elle se ranimait, sa main se portait sans cesse vers son cœur, en proie à d'intolérables souffrances, et semblait l'indiquer aux personnes qui environnaient son lit, comme pour les conjurer d'y apporter remède. Puis, venaient des vomissemens précédés d'incroyables efforts.

« Le commencement de cette crise coïncide donc exactement avec celui de la neuvaine. La sœur de la malade fut tellement frappée de cette malencontreuse neuvaine qui avait empirée le mal, au point, disait-elle, que la mort était désormais inévitable, que, dans son indignation de cœur nimbante et désolée, elle faisait retomber toute la responsabilité du prochain trépas sur la personne qui avait eu l'idée de cette tentative pieuse.

« Le vendredi, 18 novembre, après une nuit des plus orageuses, Marie-Anne Pierre put, contre toute espérance, recevoir à 7 heures la sainte Eucharistie. L'une de ses amies essaya de la mettre sur son séant pour le moment de la communion, en la soutenant entre ses bras; mais l'épuisement était si grand, la souffrance si accablante, les reins si brisés, les muscles du cou si affaiblis, qu'il fut impossible de l'y maintenir. A huit heures, le saint sacrifice fut offert à son intention. Une jeune fille récitait près de son lit, assez haut pour être entendue, l'ordinaire de la messe.

« Vers le moment de l'élévation, la malade s'assit brusquement au milieu de son lit, en disant à demi-voix : Je suis si bien, que si cela continue je me croirai guérie. Ce mouvement inattendu, ce son de voix extraordinaire troublèrent la timide lectrice; une vague frayeur s'empara d'elle; les prières furent interrompues. Quant à Marie-Anne Pierre, après cet effort, elle retomba dans le silence le plus profond. Mais, à la fin de la messe, elle revint parfaitement à elle, au bruit que firent plusieurs personnes qui entraient dans sa chambre; car elle les accueillit par ces paroles : Je veux marcher, je suis guérie!

« Elle se jette, en effet, hors de son lit. De lourds sabots sont la seule chaussure qui s'offre à elle; dans l'impatience où elle est de marcher, elle s'en saisit avec résolution, et la voilà qui s'achemine, avec ces entraves aux pieds, vers la porte de sa chambre. Ses compagnes effrayées accourent pour la soutenir : Laissez-moi, leur dit-elle; je veux marcher seule. Et elle marche sans appui et sans secours étranger.

« Cependant cette étonnante nouvelle éclata au milieu de Plombières. L'effet produit au terme précis de la neuvaine, pendant l'action si puissante du saint sacrifice, au moment où le précieux sang, objet d'une si vive confiance, est offert à l'adoration des fidèles, cette nouvelle et merveilleuse coïncidence stimule les plus indifférents et déconcerte les plus incrédules. Un concours immense a lieu au moment même sur le théâtre de l'événement.

« Cette valétudinaire si connue, cette agonisante de la veille, ou plutôt du moment qui précède, s'est mise sur son séant avec dignité; ses reins raffermis portent avec aisance le poids de son corps; sa tête, qui tombait si languissamment sous le faix des douleurs, est droite et ferme sur les épaules; ses yeux, qui fuyaient la lumière avec tant de soin, sont largement ouverts et la reçoivent avec délices; sa bouche, muette depuis quatre années, répète pour la centième fois à quelque nouveau survenant que tout son mal est anéanti; sa physionomie, empreinte d'une si vive souffrance, brille d'un éclat qui frappe tous les assistants.

« A la vue d'un changement si surprenant et si subit, la foule qui remplit la chambre est en proie à l'émotion la plus vive. Dom Bufalo est mille fois béni. Le mot de miracle s'échappe de toutes les bouches. On s'agenouille pour remercier Dieu; on s'attendrit, on pleure, on prie comme jamais peut-être on n'a prié, tant on est saisi, pénétré, abîmé dans son néant devant le Dieu tout puissant qui, dans la conviction de tous, a passé là tout à l'heure